



GOLF DE LA NIVELLE

Conditions Générales de Vente appliquées aux groupes



RESERVATIONS

- ❖ L'horaire des réservations est **indicatif** et non contractuel.
- ❖ Le responsable du groupe se présentera à l'accueil du golf avant la partie afin de régler le solde de la prestation.
- ❖ Pour accéder au parcours du Golf de la Nivelle, chaque joueur doit être en possession d'une licence FFGOLF et avoir un **handicap de jeu égal ou inférieur à 36**.

TARIFS

Les tarifs groupes ne sont consentis que dans le cadre d'un **règlement global**.

Un acompte de 30% par chèque bancaire ou par virement doit être remis lors de la réservation à titre de confirmation.

Pour information, les tarifs réciproités et partenaires sont des tarifs accordés à titre individuel uniquement. Ces derniers **ne s'appliquent pas dans le cadre d'une réservation de groupe**.

CONDITIONS D'ANNULATION

- ❖ **A plus de 7 jours :**
Le client peut annuler la réservation sans pénalité, le chèque d'acompte de 30% sera rendu au responsable du groupe.
- ❖ **Entre 7 et 3 jours :**
 - ✓ Dans le cas d'une annulation totale, les 30% d'acompte sont acquis pour le golf.
 - ✓ Dans le cas d'une diminution du nombre de participants, le nombre de joueurs confirmé lors de la réservation sera facturé au tarif **groupe** correspondant.
- ❖ **A moins de 72 heures :**
 - ✓ Dans le cas d'une annulation totale, 50% du prix de la prestation sera facturé.
 - ✓ Dans le cas d'une diminution du nombre de participants, le nombre de joueurs confirmé lors de la réservation sera facturé au tarif **groupe** correspondant.

INTEMPERIES

Les notions d'impraticabilité, de fermeture du parcours et/ou de décalage des horaires de départ sont exclusivement réservées à l'appréciation de la direction.

- ❖ **Avant le 1^{er} départ**, en cas d'impossibilité de report de la manifestation dans la journée, la prestation ne sera pas facturée, l'acompte sera restitué.
- ❖ **Dans le cas de départs partiels** et d'impossibilité de report de la manifestation, l'ensemble de la prestation sera facturée, des avoirs nominatifs seront délivrés pour les joueurs ayant effectué moins de 9 trous.